Image not found or type unknown

Site internet et statut de salarié

Par **Pnatt**, le **25/02/2010** à **19:00**

Bonjour,

Je viens de créer un site Internet.
Je suis salarié d'une société et mon site est un portail d'accès pour tous les partenaires et concurrents de notre entreprise.

Il ne s'agit pas d'un site marchand, mais "institutionel".

J'ai financé et réalisé ce site entièrement.
J'ai pris sur mes loisirs pour consacrer le temps nécessaire à ce projet.

Aujourd'hui, nos partenaires souhaitent échanger des annonces via mon site.

Et voilà la question : Puis-je facturer ces annonces ?
Quels sont les avantages et inconvénients :
- Vis à vis de mon entreprise ?
- Vis à vis du Trésor Public ?

Merci de l'attention que vous porterez à ce message.

Bien cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés